COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2026

Présents : MM. DUCHIRON – CHAMBONNEAU - MME PASQUET – M. NADAUD – MMES BARDIEUX – GENETEIX – M. BALEYRE -MME ROUSSEAU - MM. ARMANDO – CAMUS - MME DUBLANC.
Secrétaire de séance : MME Marie DUBLANC.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I. Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 05/06/26,
- Le point sur les réunions,
- Isolation des 4 logements du groupe scolaire,
- Logements,
- Employés communaux,
- Redevance d'occupation du domaine public,
- Subvention exceptionnelle à l'A.C.C.A.,
- Désignation de correspondants,
- Canicule,
- Voirie,
- Affaires scolaires,
- Recensement de la population en 2027,
- Questions diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

II. Approbation du procès-verbal du 5 juin 2027 :

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion
Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est validé à l'unanimité.
Le procès-verbal du 5 juin 2027 est ainsi arrêté.

III. Le point sur les réunions intercommunales :

- Assainissement : la redevance de l'agence de l'eau est maintenant calculée au niveau de la CCHLEM. Remettre en priorité en conformité les assainissements collectifs de Bellac et du Dorat permettra de faire baisser de façon significative le montant de la redevance pour toute la communauté de commune.
- Eau : pour les 4 communes qui étaient encore en régie, (Arnac la Poste, Cieux, Villefavard et St Hilaire la Treille) le prix de l'eau est fixé par la commune de commune qui s'est engagé à réunir ces 4 communes d'ici la fin de l'année pour une concertation.

- le PLUi : révision générale en cours pour avoir un seul PLUi sur la CCHLEM en intégrant le SCOT
- Bureau de la communauté de communes :
Problème ressource en eau potable
Plan de sauvegarde à mettre en place au niveau de la communauté de communes
SMIPAC : la communauté de communes est le plus gros financeur et a peu de retombé.
- Déchets : un état des lieux est en cours, plusieurs solutions possibles, une communication doit être faite.

IV. Isolation des 4 logements du groupe scolaire :

L'isolation intérieure des 4 appartement sera fini fin de semaine prochaine et l'isolation extérieure avance bien.

V. Logements :

- Résiliation de baux de M. VENDEMBEUCHE logement 4 A et M. MOREL logement 8B.
- Location à partir du 1er octobre 2026 loyer de 280 € et caution d'un mois
    - 8B : M. BLONDET Melvin et Melle Aline LEGROS
    - 4A : M. BERTHON Nathan

VI. Employés communaux :

- Mme DEGAY Carinne a signé un contrat contractuel d'un an qui peut être reconduit
- Mme ARSCOTT Emma problème pour sa titularisation le CDG étudie son dossier.

VII. Redevance d'occupation du domaine public :

Enedis nous accorde une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 245 € pour 2026.

VIII. Subvention exceptionnelle à l'A.C.C.A. :

Le conseil avait décidé de participer à l'achat du trophée avec l'ACCA et l'épagneul français. Le montant pour la commune est de 145 €.

IX. Référents :

- Déchets : Nathalie BARDIEUX
- Incendie et secours : Olivier BALEYRE
- Pandémie : Laure PASQUET

X. Canicule :

Il faudrait une salle climatisée pour la commune, un devis est demandé pour la salle des fêtes et la question pour une clim au restaurant se pose on va demander un devis.

XI. Voirie :

Les travaux d'enrobé et les caniveaux à Gouaineix, le fossé sur la route entre la gare et la route d'Arnac, le chemin face route du Peu ces travaux sont réalisés.
Les travaux restants à faire : le drain au stade et les travaux à Débaillade pour canaliser les eaux pluviales.

XII. Affaires scolaires :

Il y a 12 enfants à l'école de St Hilaire et 50 enfants dans le RPi.

.

XIII. Questions diverses :

- M. MASSICOT l'architecte pour l'aménagement du bourg vient le 17 septembre.
- Il faut voir ce que l'on fait comme décoration de noël,
- M. COPPERWAIT est décédé et la maison à Mazat doit être nettoyée,
- Une convention pour le local associatif est en cours de signature avec l'ACCA,
- La commission communication se réunie le 2 octobre,
- La commission animation se réunie le 28 septembre à 19h,
- Terrains à la Chapelle, bien sans maître, on arrive à la fin de la procédure, intégration des biens dans le patrimoine de la commune,
- Le 3 septembre au tribunal les plaidoyers de l'affaire Prévost/Promogest auront lieu,
- La chorale Mélodica demande la salle des fêtes pour faire un stage en contrepartie ils feront un concert dans l'église, le conseil municipal donne son accord,
- Information sur le dossier du projet des éoliennes les Terres Noires suit son cours,
- Information sur projet Mexens qui se situe sur un terrain de M. DECRESSAC, il concerne un projet de poste de transformation privé (225 kV).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h03.

Le Secrétaire,
Mme DUBLANC Marie